

# RÉMUNÉRATION

## Une petite prime et puis s'en va...

### La mobilisation importante des salarié.es de nos entreprises...

nous laissait espérer une écoute plus attentive des employeurs sur nos revendications salariales. Mais, l'insatisfaction persiste.

#### ► Gel des salaires

Les employeurs de la Branche des Industries Electriques et Gazières ont décidé de geler les salaires, en ne revalorisant même pas le Salaire National de Base du montant de l'inflation, ce qui a provoqué l'indignation des agents et de l'ensemble des fédérations syndicales.

#### ► Pour certains employeurs ce sera une prime. Pour les autres...

A Engie, Isabelle Kocher n'a pas daigné recevoir les organisations syndicales. A EDF, Jean-Bernard Lévy consent une prime de 600€ brut. A Enedis, Philippe Monloubou annonce une prime de 400€ brut. Quant aux autres entreprises de la branche, elles restent discrètes voire muettes sur le sujet, ignorant ainsi le mécontentement des salarié.es qui s'exprime depuis plusieurs semaines.

#### ► Égalité de traitement Pers 793

EDF acte également une mesure transitoire pour compenser l'impact (Urssaf) sur les cotisations sociales des salarié.es qui se déplacent le plus. Très bien, mais cela doit être pour tous les salarié.es de la branche !

#### ► Une vision court-termiste

L'attribution d'une prime ne peut être considérée comme une augmentation salariale pérenne puisqu'elle n'est ver-

sée qu'une seule fois. Elle ne peut compenser l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat qui d'années en années s'érode du fait de politiques salariales inadaptées aux besoins des salarié.es de toutes les catégories.

Les avancées concédées par les employeurs ont vu le jour grâce à la mobilisation des agents.

#### ► Nos revendications restent les mêmes

► **Augmenter** le Salaire National de Base est la seule façon de maintenir le pouvoir d'achat durablement pour tous les agents permettant de compenser l'inflation. La fédération CGT mines-énergie propose une augmentation de 200€ minimum en partant du bas de la grille salariale des IEG.

**La CGT revendique une grille de salaire unique dans chaque branche professionnelle**, allant du jeune embauché sans diplôme au cadre supérieur en fin de carrière.

Cette grille doit appliquer les repères revendicatifs de la CGT en fonction des diplômes et commencer à **1 800 € brut (CAP + 20% de plus, bac + 40%, BTS + 60%, licence + 80%, master ou diplôme bac+5 à 2 X le Smic)**

► **Reconnaître** les compétences et des qualifications

► **Arrêter** les stratégies et réorganisations soumises au court terme de la finance, au détriment de l'ambition industrielle, de la recherche et des services publics.

**L'Ufict CGT propose aux ingénieurs, cadres, technicien.nes et agents de maîtrise de continuer à participer aux prochaines journées de grève afin de peser sur les décisions des directions.**



**L'Ufict-CGT, un espace de confiance pour agir**

L'Ufict est une organisation de la CGT qui s'adresse aux cadres et technicien.nes de l'énergie

✉ [ufict@ufict.fnme-cgt.fr](mailto:ufict@ufict.fnme-cgt.fr)

🖥 <http://www.energict-cgt.fr>

